



## CADRE CANADIEN D'ANALYSE DES INCIDENTS

### *Composition et rôles et responsabilités de l'équipe d'analyse*

© 2012 Institut canadien pour la sécurité des patients

Tous droits réservés. Une permission est accordée par les présentes pour redistribuer ce document, en partie ou en totalité, à des fins pédagogiques non commerciales, sous réserve que son contenu ne soit pas modifié, que l'Institut canadien pour la sécurité des patients soit dûment reconnu pour ce travail et qu'il soit mentionné clairement que l'Institut canadien pour la sécurité des patients ne soutient pas cette redistribution du document. Une permission écrite de l'Institut canadien pour la sécurité des patients doit être obtenue pour faire usage de ce document à toute autre fin, y compris pour en utiliser les illustrations dans un but commercial.

Citation entière :

Partenaires collaborant à l'analyse des incidents. Cadre canadien d'analyse des incidents. Edmonton, Alberta : Institut canadien pour la sécurité des patients, 2012. Les partenaires collaborant à l'analyse des incidents sont l'Institut canadien pour la sécurité des patients (ICSP), l'Institut pour l'utilisation sécuritaire des médicaments du Canada, Saskatchewan Health, Patients pour la sécurité des patients du Canada (un programme de l'ICSP dirigé par les patients), Paula Beard, Carolyn E. Hoffman et Micheline Ste-Marie.

Cette publication est téléchargeable gratuitement à : [www.securitedespatients.ca](http://www.securitedespatients.ca)

Pour obtenir des renseignements supplémentaires ou pour faire des commentaires, veuillez utiliser

l'adresse suivante : [analysis@cpsi-icsp.ca](mailto:analysis@cpsi-icsp.ca)

## C. COMPOSITION ET RÔLES ET RESPONSABILITÉS DE L'ÉQUIPE D'ANALYSE

**Chef de l'équipe d'analyse :** personne qui possède une bonne connaissance du type d'incident à analyser et l'autorité requise pour enclencher le processus.

*Compétences requises :*

- Possède des compétences cliniques et une solide capacité d'analyse dans ce domaine en particulier.

*Responsabilités :*

- Garder l'équipe centrée sur l'incident
- Offrir le soutien nécessaire au changement de culture
- Soutenir les membres de l'équipe dans leur analyse
- Éliminer tout obstacle rencontré par les membres de l'équipe

**Facilitateur :** spécialiste de la qualité ou gestionnaire de risques ayant la compétence et l'assurance nécessaires pour mener à bien le processus.

*Compétences requises :*

- Expert des méthodes et techniques d'analyse
- Compétences en dynamique de groupe
- Compétences en délégation
- Compétences en recherche de consensus

*Responsabilités :*

- Coordonner les réunions d'équipe
- Garder l'équipe centrée sur l'incident
- Encourager un dialogue constructif
- Respecter les échéances
- S'assurer du respect du processus d'analyse selon les directives de l'établissement
- Peut être appelé à compléter le rapport final

### **Personnes compétentes dans le domaine**

Ces personnes varieront selon le type d'incident. L'apport des membres du personnel clinique et non clinique, y compris ceux concernés par l'incident et plusieurs qui ne le sont pas, est précieux. Par exemple, l'analyse d'un suicide peut nécessiter la participation du personnel de divers services, dont les installations matérielles ou l'entretien du bâtiment, l'entretien ménager, les soins infirmiers, la sécurité, etc. L'analyse des incidents médicamenteux peut nécessiter l'apport de pharmaciens, d'ingénieurs biomédicaux, de spécialistes en technologies de l'information, de médecins, d'infirmières, de commis d'unité, d'assistants techniques en pharmacie, etc. Les équipes de chutes peuvent faire appel aux infirmières, aux physiothérapeutes, au personnel de réadaptation, aux aides infirmières, aux infirmières auxiliaires, etc.

*Compétences requises :*

- Connaissance approfondie du domaine
- Crédibilité au sein de l'établissement
- Capacité d'analyse, ouverture d'esprit
- Intérêt pour la démarche

*Responsabilités :*

- Fournir de l'information pertinente sur les étapes de l'incident
- Fournir de l'information sur les procédures habituellement suivies
- Aider à cerner les facteurs contributifs et les gestes relevant de la bonne pratique

## **Le patient, sa famille ou leur représentant**

*Compétences requises :*

- Compréhension de l'incident avec une perspective différente des autres membres de l'équipe
- Habileté à communiquer cette perspective et sa compréhension de l'incident

*Responsabilités :*

- Partager leur opinion, leur connaissance de l'incident et toute autre information pouvant contribuer à l'identification de ce qui est arrivé, du comment cela s'est-il produit et de ce qu'on peut faire pour en prévenir la récurrence
- Participer au dialogue de façon constructive

## **Haute direction**

*Compétences requises :*

- Autorité nécessaire pour la prise de décisions
- Promotion par l'exemple de la culture de sécurité

*Responsabilités :*

- S'assurer que les mesures sont mises en œuvre une fois approuvées.
- S'assurer que le personnel est relevé de ses tâches habituelles afin de participer à l'analyse.
- S'assurer que les résultats de l'analyse sont communiqués à grande échelle.
- S'assurer que les prestataires et le patient, sa famille ou son représentant sont pris en charge.

## **Autres employés ou consultants**

Notamment les organismes externes au besoin : soins à domicile, personnel ambulancier, fournisseurs, etc. Ces personnes peuvent fournir de l'information que les employés de l'établissement ne peuvent savoir.

*Compétences requises :*

- Connaissances particulières de l'équipement, de la technologie, etc., qui a pu contribuer à l'incident ou qui peut être nécessaire pour corriger la situation.

*Responsabilités :*

- Fournir un avis et des connaissances spécialisées afin d'aider à cerner les facteurs contributifs ou la formulation des recommandations.